



APEPO

Afin de garantir la prise en charge des enfants, l'équipe éducative a suivi la formation complète pour l'obtention du label « Apépo » en collaboration avec l'association « Ratatam-Plus » en Suisse Romande.

Ratatam-Plus s'est donné pour mission de participer au développement de relations heureuses entre les adultes et les enfants. D'une part, elle accueille toute l'année, dans ses ateliers les parents désireux d'avancer dans leurs approches éducatives.

D'autre part, l'association forme les professionnels de l'enfance et remet donc ce label « Apépo » aux structures activement engagées dans l'utilisation d'approches éducatives favorables à l'enfant.

Apépo signifie « Approche Éducatives Positives ». Ce label a pour objectif de répondre aux cinq besoins fondamentaux des parents, des enfants et des éducateurs dans la prise en charge. Les 5 besoins fondamentaux sont donc l'accompagnement, la formation, la prévention, l'orientation et la communication.

Il est de notre ressort

- D'apporter suffisamment d'informations aux parents afin de les soutenir dans leur choix de la structure qui accueillera leur/s enfant/s.
- La direction cherche et offre des modules de formation continue afin d'harmoniser la pratique de l'équipe éducative.
- De faire de la prévention auprès des parents et autres acteurs contre toute forme de VEO.
- De mettre en place une communication suffisamment transparente entre les divers acteurs (parents, enfants, structures) afin d'assurer une excellente prise en charge.

La charte éducative Apepo en 8 points ¹

1. Le centre s'engage à mettre en place plusieurs pratiques d'accueil des émotions. On pourra trouver, par exemple : un lieu dédié aux émotions, des activités sur la découverte, la compréhension et l'expression des émotions, l'utilisation des Kimochis ou d'autres outils pédagogiques en lien avec le développement de l'intelligence émotionnelle des enfants, la verbalisation des émotions dans les échanges avec les enfants.
2. Le centre s'engage à maintenir systématiquement la présence empathique d'un adulte auprès de l'enfant en proie à un pic émotionnel difficile comme la peur, la colère ou la tristesse et leurs déclinaisons.
3. Le centre s'interdit d'isoler un enfant ou de le laisser seul comme résultat d'une difficulté émotionnelle ou comportementale qu'il n'arrive pas à passer.
4. Le centre s'engage à guider les enfants vers une résolution active de leurs difficultés relationnelles.
5. Le centre s'interdit le recours aux messages identitaires sur l'enfant
6. Le centre prend en compte et valorise l'individualité de chaque enfant
7. Le centre encourage l'exploration multi-sensorielle et met en place des activités pour se faire.
8. Le centre encourage chaque fois que possible la motricité libre et accompagne positivement le besoin de liberté de mouvement des enfants.

1. Cf manuel formation complète Apépo de Charlotte Uvira